





## **Dimensionnement**

de la **compensation** *ex ante* des atteintes à la biodiversité

État de l'art des approches, méthodes disponibles et pratiques en vigueur

Hélène Truchon - Véronique de Billy - Lucie Bezombes - Brian Padilla





**A**u 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité regroupe les 2 700 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Cet établissement, sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a cinq missions:

- la police de l'environnement ;
- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces et les milieux ;
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques de la biodiversité;
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels;
- la mobilisation de la société civile.

Cet ouvrage poursuit la collection "Comprendre pour agir " qui accueille des ouvrages issus de travaux de recherche et d'expertise mis à la disposition des enseignants, formateurs, étudiants, scientifiques, ingénieurs et des gestionnaires de la biodiversité. Il est consultable sur le site internet de l'Office français de la biodiversité (https://professionnels.ofb.fr/fr/node/816) et sur le portail documentaire partenarial Les documents sur l'eau et la biodiversité (www.documentation.eauetbiodiversite.fr)



Cet ouvrage fait partie de la collection *Comprendre pour agir* consultable sur le site internet de l'Office français de la biodiversité (https://professionnels.ofb.fr/fr/comprendre-pour-agir).

Ci-dessous, les derniers numéros parus

- 24 Combien coûte la dégradation des milieuxaquatiques pour les usagers de l'eau ? L'évaluation des dépenses compensatoires (janvier 2017)
- 25 Les zones de rejet végétalisées : repères scientifiques et recommandations pour la mise en oeuvre (février 2017)
- 26 Du dommage écologique au préjudice écologique. Comment la société prend-elle en compte et répare-t-elle les atteintes causées à l'eau et aux milieux aquatiques ? (avril 2017)
- 27 Restauration de cours d'eau en France : comment les définitions et les pratiques ont-elles évolué dans le temps et dans l'espace, quelles pistes d'action pour le futur (juillet 2017)
- 28 Impact cumulé des retenues d'eau sur le milieu aquatique. Expertise scientifique collective (novembre 2017)
- 29 Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion -
- Vol. 3 Expériences de gestion (bis) (mai 2018)
- 30 La prévision à moyen et long terme de la demande en eau potable : bilan des méthodes et pratiques actuelles (janvier 2019)
- 31 Les bénéfices liés à la préservation des eaux souterraines : pourquoi et comment leur donner une valeur monétaire ? (novembre 2018)
- 32 Lutter contre les micropolluants dans les milieux aquatiques : quels enseignements des études en sciences humaines et sociales ? (septembre 2018)
- 33 Agro-écologie et Trame verte et bleue : des synergies à valoriser (avril 2019)
- 34 Évaluer le franchissement des obstacles par les poissons et macrocrustacés dans les départements insulaires ultramarins Principes et méthode (décembre 2019)
- 35 Bresle Oir Scorff Nivelle. Trois décennies d'observations et de recherche sur les poissons migrateurs (juin 2020)
- 36 Dimensionnement de la compensation ex ante des atteintes à la biodiversité État de l'art des approches, méthodes disponibles et pratiques en vigueur (juin 2020)



Dépôt légal à parution

ISBN web: 978-2-38170-052-6 ISBN print: 978-2-38170-053-3

Gratuit

Achevé d'imprimer en France par Cloître en juin 2020 Imprimé sur du papier issu de sources responsables

F ace à l'érosion alarmante de la biodiversité, la séquence éviter, réduire, compenser (ERC) constitue la déclinaison technique des engagements pris par la France en matière de préservation de l'environnement. Elle a été renforcée par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (RBNP) de 2016 visant « l'absence de perte nette voire un gain de biodiversité ».

Comment veiller à l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité ? Qu'est-ce que la compensation des atteintes à la biodiversité ? Comment dimensionner ces mesures ? Quelles sont les différentes approches actuellement disponibles et les méthodes utilisées lors de la conception des projets d'aménagement du territoire ? Quels sont les points de vigilance à retenir ?

Cet ouvrage de la collection *Comprendre pour agir* présente un état de l'art des différentes approches disponibles de dimensionnement de la compensation, analyse les méthodes qui en découlent, dresse un bilan des pratiques en vigueur et propose des pistes de réflexion en matière de dimensionnement à venir des mesures de compensation.

Il s'adresse en priorité aux agents de l'Office français de la biodiversité en charge de l'appui technique à l'instruction des projets d'aménagement du territoire et aux services instructeurs de l'État (directions départementales des territoires et directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement), mais aussi aux maîtres d'ouvrage porteurs de projets d'aménagement en France, et aux bureaux d'étude amenés à réaliser un dossier d'évaluation environnementale (procédures d'autorisation environnementale, procédure de dérogation espèces protégées, loi sur l'eau, installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) ou d'évaluation des incidences Natura 2000).



**Hélène TRUCHON** est chargée de mission « Suivi et capitalisation des mesures de compensation » dans le service Prévention, appui et prospective de la direction Police et permis de chasser de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Véronique de BILLY, auparavant cheffe de projet « Appui technique, éviter, réduire, compenser » dans le département Appui technique de la direction Police de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), est maintenant coordinatrice thématique « Énergies renouvelables » dans la direction de l'Appui aux stratégies pour la biodiversité de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Lucie BEZOMBES, auparavant chargée de recherche compensation écologique à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), est maintenant experte indépendante en gestion de la biodiversité.

**Brian PADILLA** est chef de projet Recherche & Développement de la séquence éviter, réduire, compenser à l'Unité mixte de recherche Patrimoine naturel (UMS Patrinat).



